

# *INVESTIR* *POUR* *L'AVENIR*



## **Plan d'action régional concerté 2009-2012**

---

**Comité régional de concertation  
pour la promotion  
des saines habitudes de vie en  
Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine**

---

**Février 2011**



---

# **Plan d'action régional concerté 2009-2012**

---

**Comité régional de  
concertation pour la  
promotion des saines  
habitudes de vie en  
Gaspésie et aux Îles-  
de-la-Madeleine**

---

Février 2011

---

## **Recherche et rédaction**

Eloïse Bourdon, agente de planification, programmation et recherche, nutrition  
Ingrid Fleurant, agente de planification, programmation et recherche, Kino-Québec  
Isabelle St-Onge, agente de planification, programmation et recherche, nutrition  
Christiane Ste-Croix, agente de planification, programmation et recherche, tabac

## **Partenaires ayant participé à la consultation**

Mesdames :

Julie Bouffard, QEF  
Sandra Bourdages, MESS  
Manon Cyr, MAPAQ  
Josée Darveau, URLS GÎM  
Catherine Geoffrion, MELS  
Roxanne Grenon et Johanne Faucher, MFA  
Mireille Parent, MTQ

Messieurs :

Ghislain Anglehart, CRÉ  
Marc Boudreau, RSÉQ-EQ  
Jacques Gendron, MAMROT

## **Révision linguistique et mise en page**

Angélie Dugas, agente administrative  
Claudine Lamontagne, agente administrative

## **Production et diffusion**

Pour le Comité régional de concertation pour la promotion des saines habitudes de vie en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine :  
Direction de santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine  
205-1, boulevard de York Ouest  
Gaspé (Québec) G4X 2W5  
Tél. : 418 368-2443

**Ce document est disponible sur le site Web  
de l'Agence de la santé et des services sociaux  
de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine**

[www.agencesssgim.ca](http://www.agencesssgim.ca)

## **Dépôt légal**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011  
Bibliothèque nationale du Canada, 2011  
ISBN : 978-2-923874-04-3 (version imprimée)  
ISBN : 978-2-923874-05-0 (version électronique)

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

La forme masculine utilisée dans le texte désigne autant les femmes que les hommes et est utilisée à seule fin d'alléger le texte.

# Table des matières

Liste des acronymes .....	iii
Introduction.....	1
Contexte .....	2
Urgence d’agir de façon concertée .....	6
Mise en œuvre du plan d’action régional .....	10
Actions mises en œuvre en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.....	11
Annexe 1 – Le partenariat : mieux se connaître pour mieux collaborer .....	41
Annexe 2 – Le modèle logique (plan stratégique) .....	49
Annexe 3 – Outils et ressources .....	51



# Liste des sigles et acronymes

<b>AÉS :</b>	Approche École en Santé
<b>BNQ :</b>	Bureau des normes du Québec
<b>CAMF :</b>	Carrefour action municipale et famille
<b>CAR :</b>	Conférence administrative régionale
<b>CDC :</b>	Conseiller au développement et à la concertation
<b>CPE :</b>	Centre de la petite enfance
<b>CRÉ GÎM :</b>	Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
<b>CS :</b>	Commission scolaire
<b>CTF :</b>	Conciliation travail-famille
<b>DAFA :</b>	Diplôme d’aptitude aux fonctions d’animateur
<b>DCSO :</b>	Direction de la coordination et du soutien aux opérations
<b>DLTA :</b>	Développement à long terme de l’athlète
<b>DR :</b>	Direction régionale
<b>DSP :</b>	Direction de santé publique
<b>ÉPS :</b>	Éducateur physique et à la santé
<b>FLAC :</b>	Fondation Lucie et André Chagnon
<b>FMOQ :</b>	Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
<b>FQM :</b>	Fédération québécoise des municipalités
<b>GP<sup>2</sup>S :</b>	Groupe de promotion et de prévention en santé
<b>INSPQ :</b>	Institut national de santé publique du Québec
<b>MAMROT :</b>	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire
<b>MAPAQ :</b>	Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec
<b>MELS :</b>	Ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport
<b>MÉPSÉ :</b>	Mois de l’éducation physique et du sport étudiant
<b>MESS :</b>	Ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale
<b>MFA :</b>	Ministère de la Famille et des Aînés
<b>MRC :</b>	Municipalité régionale de comté
<b>MSSS :</b>	Ministère de la Santé et des Services sociaux
<b>MTQ :</b>	Ministère des Transports du Québec
<b>OBNL :</b>	Organisme à but non lucratif
<b>OCF :</b>	Organismes communautaires Famille
<b>OMS :</b>	Organisation mondiale de la Santé

## Liste des sigles et acronymes (suite)

<b>PAG :</b>	Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids (2006-2012) Investir pour l'avenir
<b>PCNE :</b>	Programme national des entraîneurs
<b>PFM :</b>	Politique familiale municipale
<b>PSE :</b>	Produire la santé ensemble (laboratoire rural MRC du Rocher-Percé)
<b>QEF :</b>	Québec en Forme
<b>RPL :</b>	Regroupement de partenaires locaux
<b>RSÉQ-EQ :</b>	Réseau du sport étudiant du Québec
<b>SHV :</b>	Saines habitudes de vie
<b>URLS GÎM :</b>	Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



# Introduction

Actuellement, les experts s'entendent pour dire que les environnements dans lesquels les personnes évoluent, tout comme les normes sociales, influencent les choix individuels en ce qui concerne l'adoption ou non d'habitudes de vie favorables à leur santé. Cela signifie que les individus ne sont plus perçus comme seuls responsables de leur santé et de leur bien-être, comme c'était le cas dans le passé.<sup>1</sup>

Afin de soutenir les collectivités et les individus dans l'adoption de saines habitudes de vie, le gouvernement du Québec a, entre autres, adopté et mis en œuvre le *Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012 Investir pour l'avenir* (PAG)<sup>2 3</sup>. Ce plan contribue à la mobilisation de partenaires unis vers un but et des objectifs communs : promouvoir des normes sociales favorables et faciliter la mise en place d'environnements favorisant l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie dans les différents milieux ciblés par ce plan d'action.

En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, la mise en œuvre du PAG est réalisée par les partenaires du *Comité régional de concertation pour la promotion des saines habitudes de vie en Gaspésie et aux îles-de-la-Madeleine 2009-2012*<sup>4</sup>. Chacun de ces partenaires<sup>5</sup> a donc un important rôle à jouer, d'une part, en actualisant les actions choisies à compter des recommandations du PAG et, d'autre part, en soutenant les actions des autres partenaires.

Le présent plan d'action régional concerté se distingue du PAG. Il intègre des activités de quatre organismes régionaux qui collaborent aux actions retenues par les directions régionales des ministères. Certaines actions du PAG ne sont pas retenues puisqu'elles sont nationales et non régionales. Des activités en lien avec le tabagisme ont été ajoutées, de même que des activités ciblant plus spécifiquement les adultes et les personnes âgées.

---

<sup>1</sup> DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (2009). *Plan d'action régional Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 2009-2012*, p. 5.

<sup>2</sup> LACHANCE, B., M. PAGEAU, et S. ROY (2006). *Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012. Investir pour l'avenir*, Service de la promotion des saines habitudes de vie, ministère de la Santé et des Services sociaux, Québec, 50 p.

<sup>3</sup> Les partenaires ayant pris part aux travaux du PAG : MAMROT, MAPAQ, MELS, MESS, MFA, MSSS, MTQ, INSPQ, Office de la protection du consommateur, Secrétariat à la Jeunesse.

<sup>4</sup> COMITÉ RÉGIONAL DE CONCERTATION POUR LA PROMOTION DES SAINES HABITUDES DE VIE EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE. *Cadre de fonctionnement*, mars 2009.

<sup>5</sup> MAMROT, MAPAQ, MELS, MESS, MFA, MTQ, RSÉQ-EQ, CRÉ GÎM, QEF GÎM, URLS GÎM (coordination : MSSS, DSP GÎM).

## Contexte

On observe, depuis plusieurs années au Québec, une mobilisation de nombreux acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux en faveur de l'adoption et du maintien, dès le plus jeune âge, d'habitudes de vie profitables à la santé globale et à la prévention de nombreux problèmes de santé.

Les partenaires des divers secteurs d'activités peuvent compter sur des plans d'action, des programmes et des campagnes sociétales, afin d'agir en amont des problèmes. Certains travaux sont produits par un ministère, alors que d'autres sont issus de la concertation et du partenariat de plusieurs ministères et organismes non gouvernementaux, et même d'entreprises privées. Ils sont notés par ordre alphabétique.

### **APPROCHE ÉCOLE EN SANTÉ (AÉS) <sup>6</sup>**

---

Cette approche fait partie des cibles des plans stratégiques 2005-2008 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) 2005-2010, de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 ainsi que du PAG. Le MSSS et le MELS travaillent à développer des actions concrètes pour favoriser, entre autres, l'adoption de saines habitudes de vie dans les milieux scolaires. Elle s'actualise par une démarche de planification concertée et des outils, afin de déterminer les priorités et les actions appropriées en promotion et en prévention à inscrire au projet éducatif, sur le plan de réussite de l'école, de même que dans les plans d'action des partenaires.

Ces actions en promotion et en prévention auprès des jeunes d'âge scolaire, ciblant et interpellant les jeunes, la famille, l'école et la communauté, se complètent et se renforcent mutuellement en vue d'influer sur les facteurs clés<sup>7</sup> qui sont communs à la réussite éducative, à la santé et au bien-être des jeunes.

### **CAMPAGNES DE COMMUNICATION SUR LES SAINES HABITUDES DE VIE**

---

Depuis plusieurs années, le gouvernement du Québec ainsi que d'autres organismes nationaux et internationaux mettent en place des campagnes de communication dans le but de favoriser l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie. Ces campagnes visent ultimement l'amélioration de la santé de la population en ciblant les déterminants qui permettront la modification de comportements individuels ou la valorisation de normes sociales favorables. En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, plusieurs campagnes de communication sur les saines habitudes de vie ont lieu chaque année.

---

<sup>6</sup> MARTIN, Catherine, et Lyne ARCAND (2005). *École en santé : Guide à l'intention du milieu scolaire et de ses partenaires. Pour la réussite éducative, la santé et le bien-être des jeunes*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministère de la Santé et des Services sociaux, Institut national de santé publique du Québec, 64 p.

<sup>7</sup> Les facteurs clés sont : estime de soi, compétence sociale, saines habitudes de vie, comportements sains et sécuritaires, environnements favorables, services préventifs.

## **INTER' ACTIONS JEUNESSE GASPÉSIE-LES ÎLES**

---

Le projet régional *Inter'Actions Jeunesse Gaspésie–Les Îles*<sup>8</sup> est issu de la concertation des partenaires du Comité régional de concertation pour la promotion des saines habitudes de vie en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. L'objectif général de ce projet est de favoriser un mode de vie physiquement actif et de rendre les milieux de la région plus dynamiques et ouverts pour les jeunes et leur famille. Il vise à offrir aux jeunes de 5 à 17 ans de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine plus de loisirs structurés et une plus large gamme d'activités physiques organisées.

Le projet est soutenu financièrement par Québec en Forme (QEF) pour une durée de trois années et sa gestion est assurée par l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (URLS GÎM), en collaboration d'un comité de suivi composé des partenaires suivants : CRÉ, QEF, DSP et URLS.

Pour rejoindre le plus grand nombre de communautés et les aider à agir en ce sens, la région pourra compter sur une ressource de type « démarcheur régional » qui aura deux principaux mandats :

- Sensibiliser, outiller et accompagner les communautés voulant se doter d'un service d'animation en loisir ou désirant mettre en commun leurs ressources avec d'autres communautés pour l'atteinte de cet objectif;
- Favoriser les arrimages dans les milieux où évoluent les jeunes de 5 à 17 ans, et ce, pour toute la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

## **MESURES MISES EN PLACE PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

---

Au cours des dernières années, le ministère des Transports du Québec (MTQ) a mis en place certaines mesures dans le but de favoriser l'utilisation de modes de transport actif. Ainsi, en plus de sa *Politique sur le vélo*<sup>9</sup> élaborée en 1995 puis révisée en 2008, le *Programme d'aide gouvernementale aux modes de transport alternatifs à l'automobile* a vu le jour en janvier 2008 puis, en 2009, le MTQ a produit le *Guide d'implantation de trajets scolaires favorisant les déplacements actifs et sécuritaires vers l'école primaire – Redécouvrir le chemin de l'école*<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> Pour plus de renseignements, le modèle logique se trouve à l'annexe 2.

<sup>9</sup> MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (2008). *Politique sur le vélo*, Édition révisée, 28 p.

<sup>10</sup> MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (2009). *Guide d'implantation de trajets scolaires favorisant les déplacements actifs et sécuritaires vers l'école primaire. Redécouvrir le chemin de l'école*, 67 p.

## **PARTENARIAT POUR LA PROMOTION DES SAINES HABITUDES DE VIE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LA FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON**

---

Le gouvernement du Québec a signé, en juin 2007, une entente de dix ans avec la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC). Un fonds pour la promotion des saines habitudes de vie de 400 millions de dollars a ainsi été créé, de même qu'une société afin d'en assurer la gestion. Les fonds sont gérés par QEF. Ces fonds sont répartis comme suit : 75 % dans des projets de mobilisation des communautés locales et 25 % pour des projets de promotion des saines habitudes de vie nationaux, suprarégionaux et régionaux. La mission de QEF<sup>11</sup> est de contribuer à favoriser, par le soutien de projets de mobilisation, l'adoption et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes Québécois, de la naissance à l'âge de 17 ans inclusivement.

### ***PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOISIR ET SPORT GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE***

---

Le Plan de développement loisir et sport, déposé à tous les trois ans au MELS, se veut l'aboutissement des travaux des commissions consultatives de l'URLS GÎM où des représentants des secteurs municipal, scolaire et associatif se réunissent pour définir les grandes orientations de développement régional en loisir et en sport<sup>12</sup>.

### ***PLAN QUÉBÉCOIS DE LUTTE CONTRE LE TABAGISME 2006-2010***<sup>13</sup>

---

Ce plan vise à la fois la prévention de l'initiation au tabagisme, l'abandon de la consommation du tabac et la protection contre l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement. L'intervention s'actualise selon trois grands axes : politiques et législation; information, sensibilisation, éducation et soutien; mobilisation.

Il affirme la pertinence d'une approche globale et intégrée et la nécessité de la contribution de nombreux acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux à l'atteinte de l'objectif de protéger et d'améliorer la santé de la population québécoise par la réduction des méfaits du tabagisme.

---

<sup>11</sup> QUÉBEC EN FORME (2004). *Contexte et mandat de Québec en Forme*.

[[http://www.quebecenforme.org/quebec\\_forme/contexte\\_mandat\\_quebec\\_forme/](http://www.quebecenforme.org/quebec_forme/contexte_mandat_quebec_forme/)]. Mise à jour le 8 décembre 2008.

<sup>12</sup> Pour consultation du *Plan de développement loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine* au [www.urlsgim.com](http://www.urlsgim.com).

<sup>13</sup> MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2006). *Plan d'action de lutte contre le tabagisme 2006-2010*, Direction générale de la santé publique, 27 p.

***POUR UN VIRAGE SANTÉ À L'ÉCOLE. POLITIQUE-CADRE POUR UNE SAINTE ALIMENTATION ET UN MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF***<sup>14</sup>

---

Cette politique est en cohérence avec le PAG et est publiée par le MELS, avec la participation du MSSS et du MAPAQ. Par cette action, le MELS manifeste son intention de faire des établissements scolaires du Québec des milieux où les élèves peuvent manger mieux et bouger plus. Ainsi, en agissant de façon simultanée sur l'alimentation et sur l'activité physique, on souhaite optimiser les effets positifs sur la santé des jeunes.

**PROGRAMME KINO-QUÉBEC**<sup>15</sup>

---

La mission du programme Kino-Québec consiste à promouvoir un mode de vie physiquement actif pour contribuer au mieux-être de la population québécoise. Ce programme est géré conjointement par le MELS, le MSSS et les agences de la santé et des services sociaux.

Le cadre conceptuel adopté par Kino-Québec permet d'agir autant sur les facteurs personnels que sur les facteurs environnementaux en vue de l'adoption et du maintien d'un mode de vie physiquement actif.

---

<sup>14</sup> MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2007). *Pour un virage santé à l'école. Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif*, gouvernement du Québec, 44 p.

<sup>15</sup> KINO-QUÉBEC (2005). [<http://www.kino-quebec.qc.ca/>]. (10 décembre 2008)

# URGENCE D'AGIR DE FAÇON CONCERTÉE

Les habitudes de vie qu'adoptent les individus ont un impact significatif sur leur santé et leur bien-être. En effet, il est reconnu que les mauvaises habitudes de vie, tels le tabagisme, les mauvaises habitudes alimentaires et la sédentarité, contribuent de façon importante à l'apparition de plusieurs maladies chroniques dont, entre autres, le cancer, les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2 et l'obésité. En 2000-2003, pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, quatre maladies chroniques (cancer, maladies circulatoires, maladies respiratoires et diabète de type 2) étaient responsables de 73 % de tous les décès.

Il s'avère donc primordial de mettre en œuvre des actions contribuant à améliorer les habitudes de vie chez les Gaspésiens et Madelinots, et ce, dès le plus jeune âge afin de prévenir l'apparition des maladies chroniques et, par le fait même, diminuer la pression déjà importante et croissante qu'exercent ces maladies sur le système de santé et sur le budget de l'État.

---

## AMÉLIORER LES HABITUDES DE VIE

---

### ***Le tabagisme***

En ce qui concerne l'usage de la cigarette pour la population des 15 ans et plus en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, bien que nous assistions depuis 1987 à une baisse générale de la consommation (43,4 % à 28,8 % en 2007-2008), la bataille n'est pas gagnée. En effet, en 2007-2008 ce sont les 35-44 ans suivis des 20-34 ans qui affichent les plus fortes prévalences de fumeurs avec 45,8 % et 38,9 % respectivement dans la région et 28,8 % et 30,9 % au Québec<sup>16</sup>.

Le tabagisme est un facteur de risque majeur à plusieurs types de cancer ainsi qu'aux maladies circulatoires et respiratoires. Plus de 30 % des cancers, 30 % des maladies cardiovasculaires et 85 % des maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC) sont associés à l'usage du tabac<sup>17</sup>. On admet maintenant que le tabagisme est de loin la principale cause de décès évitables au Québec. Chaque année, plus de 12 000 Québécois meurent de maladies reliées à la consommation de tabac<sup>18</sup>.

---

<sup>16</sup> DUBÉ, N., et C. PARENT (2010). *Habitudes de vie, excès de poids, diabète : Mise à jour des données*, Document de travail, Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, p. 8

<sup>17</sup> MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2005). *Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec. Produire la santé*, Direction du programme de santé publique, 120 p., tiré de DUBÉ, Nathalie et Claude PARENT, 2007, *op. cit.*

<sup>18</sup> MAKOMASKI, Illing E. M., et M. J. KAISERMAN. « Mortality attributable to tobacco use in Canada and its regions », *Revue canadienne de santé publique*, 1991, vol. 86, p. 257-265.

## **L'alimentation**

En 2007-2008, 50,7 % de la population de 12 ans et plus de la région ne consomme pas le nombre de portions de fruits et légumes recommandé quotidiennement, soit au moins cinq portions. Aussi, selon Dubé et Parent (2010), les hommes sont plus nombreux que les femmes à ne pas consommer le nombre minimal recommandé de ce groupe d'aliments (59,3 % contre 42,3 % pour les femmes en 2007-2008) <sup>19</sup>.

L'alimentation influence la santé de multiples façons. La consommation d'aliments sains en quantité suffisante protège contre plusieurs maladies chroniques telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2 et le cancer. Aussi, en limitant la consommation d'aliments contenant beaucoup de sel, de gras saturés et de gras trans, il est possible de prévenir l'apparition de certaines maladies, en particulier les maladies cardiovasculaires. En plus d'avoir une alimentation saine, il est important que l'apport énergétique soit en équilibre avec la dépense. Cela permet d'atteindre et de maintenir un poids qui favorise la santé <sup>20</sup>. En effet, l'embonpoint et l'obésité sont associés au développement de plusieurs maladies chroniques.

Pour apprécier la qualité de l'alimentation, la consommation d'au moins cinq portions de fruits et légumes par jour est un indicateur souvent utilisé <sup>21</sup>. Nous savons qu'une alimentation riche en fruits et légumes contribue à la prévention des maladies cardiovasculaires et de certaines formes de cancer <sup>22</sup>. De fait, les antioxydants contenus dans les fruits et légumes jouent un rôle protecteur. Les fibres, quant à elles, permettent entre autres d'atteindre la satiété avec une quantité inférieure de nourriture, ce qui favorise le contrôle du poids.

## **L'activité physique**

Le niveau de pratique recommandé pour un adulte équivaut à un minimum de 30 minutes de marche rapide tous les jours et à 60 minutes pour les enfants <sup>23</sup>. La sédentarité est, d'une manière générale, un mode de vie caractérisé par une fréquence faible, voire nulle, de déplacements ou d'activité physique (moins d'une fois par semaine). Or, nous savons qu'un mode de vie sédentaire s'accompagne d'un risque accru de souffrir d'un grand nombre de problèmes de santé et de mourir de façon prématurée <sup>24</sup>.

---

<sup>19</sup> DUBÉ, N., et C. PARENT (2010). *Habitudes de vie, excès de poids, diabète : Mise à jour des données*, Document de travail, Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, p. 13.

<sup>20</sup> MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2005). *Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec. Produire la santé*, Direction du programme de santé publique, gouvernement du Québec, 120 p.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC et MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC EN COLLABORATION AVEC L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2006). *Portrait de santé du Québec et de ses régions 2006 : les analyses – Deuxième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec*, gouvernement du Québec, 131 p.

<sup>23</sup> NOLIN, Bertrand, et Denis HAMEL (2005). *Les Québécois bougent plus mais pas encore assez*, dans : M. Venne et A. Robitaille (sous la direction de), *Annuaire du Québec*, Éditions Fides, Montréal, p. 296-311.

<sup>24</sup> BOUCHARD, Claude (1999). *Quantité d'activité physique requise pour en retirer les bénéfices*, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 27 p.

La proportion d'adultes sédentaires dans leurs loisirs en 2007-2008 est significativement plus élevée dans la région (30,7 %) qu'au Québec (25,8 %) et, à l'inverse, la proportion de ceux atteignant le niveau recommandé est plus faible (30,7 % contre 35,4 %). Ces différences en défaveur de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sont surtout attribuables aux hommes, les Gaspésiennes et Madeliniennes ne se distinguant pas des Québécoises au chapitre de la pratique de l'activité physique dans les temps de loisirs<sup>25</sup>.

Même si les jeunes de la région sont plus actifs (49 %) que les adultes, il faut rester vigilant car Dubé et Parent (2007) notent que cette proportion diminue avec l'avancement en âge pour se situer à 26 % chez les 65 ans et plus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Une tendance aussi observée à l'échelle du Québec.

Une série d'études montrent que l'activité physique permet d'obtenir des gains importants pour la santé. Plus précisément, l'activité physique aide à prévenir l'apparition et la progression de plusieurs maladies chroniques. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) considère maintenant la sédentarité comme faisant partie des dix principales causes de mortalité et d'incapacité dans le monde.

---

#### LES DONNÉES PRÉOCCUPANTES À L'ÉGARD DE L'EMBONPOINT ET DE L'OBÉSITÉ

---

L'augmentation de la prévalence d'obésité chez les adultes de la région est également préoccupante. Se situant à 7,8 % en 1987, elle s'établit à 18,6 % en 2007-2008, soit 20 ans plus tard. En ce qui concerne l'excès de poids (embonpoint et obésité combinés), en 2007-2008 dans la région, c'est 57,4 % des personnes de 18 ans et plus qui en souffrent, alors qu'au Québec la proportion est de 48,3 %<sup>26</sup>.

Pour les enfants et les adolescents, aucune donnée régionale n'est disponible. Il est tout de même possible de se référer aux données provinciales. La prévalence mesurée de l'embonpoint et de l'obésité observée en 2004 chez les enfants et adolescents du Québec est élevée et inquiétante avec plus d'un jeune sur cinq présentant un excès de poids. Plus spécifiquement, 15,5 % des enfants et adolescents sont en situation d'embonpoint, 7,1 % souffrent d'obésité et les garçons sont autant affectés que les filles dans ces catégories<sup>27</sup>.

---

<sup>25</sup> DUBÉ, N., et C. PARENT (2010). *Habitudes de vie, excès de poids, diabète : Mise à jour des données*, document de travail, Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 28 p.

<sup>26</sup> DUBÉ, N., et C. PARENT (2010). *Habitudes de vie, excès de poids, diabète : Mise à jour des données*, Document de travail, Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, p.16.

<sup>27</sup> LAMONTAGNE, Patricia, et Denis HAMEL (2009). *Le poids corporel chez les enfants et adolescents du Québec : de 1978 à 2005*, Institut national de santé publique du Québec, 55 p.



Les choix que font les individus en matière d'habitudes de vie sont influencés par leurs connaissances, leurs croyances, leurs habiletés et leurs attitudes face au comportement à adopter. Cependant, les choix en matière d'habitudes de vie ne reposent pas uniquement sur ces facteurs individuels.

En effet, les facteurs environnementaux conditionnent de façon importante les comportements relatifs aux habitudes de vie. La disponibilité et l'accessibilité des produits et services, les structures physiques existantes, les structures sociales et politiques ainsi que la culture et les messages médiatiques modulent les choix des individus, tant de façon positive que négative; d'où l'importance d'intervenir sur les comportements individuels tout en instaurant à la fois des environnements et des conditions de vie qui favorisent et facilitent l'adoption de saines habitudes de vie pour amener un changement réel et positif, le but étant de rendre les choix santé durables, conviviaux et faciles à faire.

Il importe également que les actions et les messages soient cohérents et portés par tous les acteurs des différents milieux pouvant contribuer, de près ou de loin, à promouvoir les saines habitudes de vie, à faciliter leur adoption et à prévenir les problèmes reliés au poids. Les changements préconisés doivent viser l'ensemble de la société afin que tous y trouvent, à plus ou moins long terme, des bénéfices majeurs.

# MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION RÉGIONAL

---

## LE BUT

---

Améliorer la qualité de vie des Gaspésiens et Madelinots en leur permettant de vivre dans des environnements qui favorisent l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie : un mode de vie physiquement actif, une saine alimentation et le non-tabagisme.

---

## LES OBJECTIFS

---

Améliorer la concertation entre les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux afin d'avoir une démarche cohérente auprès de l'ensemble de la communauté gaspésienne et madelinienne.

Créer une synergie entre les partenaires, afin d'augmenter l'efficacité et l'intensité des actions dans le domaine des saines habitudes de vie.

Contribuer à réaliser les objectifs du projet régional *Inter'Actions Jeunesse Gaspésie–Les Îles*.

---

## LA CLIENTÈLE CIBLE

---

Les jeunes de 0 à 25 ans et leur famille sont les premiers visés par les diverses mesures à mettre en place. Toutefois, les actions qui touchent les milieux de vie et les environnements auront des répercussions sur l'ensemble de la population.

---

## LES ACTIONS DU PAG MISES EN ŒUVRE EN GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE

---

Les activités inscrites au tableau suivant ont été rédigées par chacun des partenaires selon ce qu'ils prévoient d'ici 2012. Chaque partenaire a la responsabilité de prévoir des mesures d'évaluation. Le comité régional réalisera un bilan des actions.

## Actions du PAG mises en œuvre en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
<b>AXE 1 – Favoriser la saine alimentation</b>							
<b>1</b>	Sensibiliser les producteurs, les transformateurs et les distributeurs afin qu'ils se rallient aux objectifs nutritionnels visés.	L	<b>MAPAQ<sup>3</sup></b>	Laboratoire rural PSE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les activités réalisées par le laboratoire rural <i>Produire la santé ensemble</i> :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>– en épicerie locale;</li> <li>– dans la communauté;</li> <li>– dans les institutions (hôpitaux, écoles, garderies, etc.);</li> <li>– dans l'identification des besoins des entreprises pour alimenter les marchés.</li> </ul> </li> </ul>	Continu	<b>2</b>
		R	<b>MAPAQ</b>	DSP Gaspésie Gourmande Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser <i>Gaspésie Gourmande, Le bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine</i> et leurs membres à une offre de produits répondant aux objectifs nutritionnels visés (confitures faibles en sucre, etc.) par le programme <i>Fruits et légumes en vedette</i>.</li> </ul>	2009-12	<b>1</b>
<b>2</b>	Mettre en œuvre des mesures visant à rapprocher les consommateurs des producteurs et des transformateurs, notamment poursuivre l'appui au démarrage ou au fonctionnement des marchés publics.	R	<b>MAMROT</b>	MAPAQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aborder ce sujet auprès des membres de la CAR en collaboration avec le MAPAQ.</li> </ul>	2011	<b>1</b>
		R	<b>MAPAQ</b>	MAPAQ - Pêches Table de concertation agroalimentaire Gaspésie Gourmande Bon goût frais des Îles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir financièrement et techniquement les marchés publics;</li> <li>Promouvoir la campagne <i>Mettez le Québec dans votre assiette</i> dans les marchés publics et les épiceries par le biais d'une campagne d'achat local;</li> </ul>	Continu	<b>3</b>

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en gras est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
	<b>Action 2 (suite)</b>		<b>MAPAQ</b> (suite)	Marchés publics MAMROT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir le programme <i>Diversification et commercialisation en circuit court en région</i> auprès des producteurs et organismes de promotion.</li> </ul>		<b>3</b>
		R	MAPAQ	<b>QEF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les partenaires locaux à la pertinence de créer des réseaux d'entraide (ex. : groupes d'achat).</li> </ul>	2010-11	<b>1</b>
<b>6</b>	Poursuivre ou renforcer la mise en œuvre d'initiatives favorisant l'accès aux aliments sains, notamment pour les populations économiquement défavorisées.	L	MSSS	<b>MELS</b> (Éducation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer à la concertation régionale avec QEF.</li> <li>Diffuser les fiches d'information continue précisant les orientations de la politique-cadre;</li> <li>Élaborer des outils d'information pour les parents, élèves, personnel des écoles sur la saine alimentation et l'activité physique.</li> </ul>	Continu	<b>3</b>
		L	MAPAQ	<b>QEF</b> Produire la santé ensemble MAMROT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser six plans d'action locaux (ex. : jardins collectifs, potagers éducatifs, Ateliers 5 épices, etc.);</li> <li>Implanter le <i>Consortium jeunesse De la Terre à la table</i> (pour les jeunes de 3 à 17 ans principalement issus de milieux défavorisés) - projet national;</li> <li>Implanter le projet pilote <i>Extenso</i> de Marie Marquis au CPE La Marée Montante (Haute-Gaspésie). Embauche d'un chef-cuisinier, ateliers en milieu familial, etc.</li> </ul>	Continu 2010 continu 2009-10	<b>3</b> <b>2</b> <b>3</b>

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en gras est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
	<b>Action 6 (suite)</b>	R	MSSS	<b>MESS</b> MELS CRÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborer au <i>Plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté</i>.</li> </ul>	2010-11	<b>2</b>
<b>7</b>	Prendre en compte les orientations du présent plan d'action au moment de la révision et de la mise à jour des divers outils destinés aux services de garde éducatifs à l'enfance (programme éducatif, guide sur la santé des enfants en services de garde, etc.).	R	<b>MFA</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter les publications ministérielles pour les CPE, haltes-garderies et OCF;</li> <li>• Engagement qualité;</li> <li>• Développer la promotion des SHV.</li> </ul>	2012	
<b>8</b>	Concevoir des outils de promotion et d'accompagnement sur la saine alimentation à l'intention des services de garde, ou soutenir la diffusion de tels outils conçus par d'autres partenaires.	R	<b>MFA</b>	DCSO MSSS MAPAQ QEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les CPE pour développer la politique alimentaire;</li> <li>• Promouvoir le Bulletin auprès des services de garde;</li> <li>• Reconnaître les pratiques exemplaires en matière de SHV dans les CPE;</li> <li>• Participer aux comités stratégiques;</li> <li>• Favoriser l'émergence d'initiatives qui supportent les usagers des services de garde;</li> <li>• Promouvoir, auprès des services de garde, les outils développés par le ministère en SHV;</li> <li>• Tenir compte des spécificités des communautés autochtones dans les outils de promotion.</li> </ul>	2012 Continu 2012 Continu Continu Continu	

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en **gras** est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
	<b>Action 8 (suite)</b>			<b>RSÉQ-EQ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir de la formation aux intervenants en CPE (offre d'activités sportives et programmes en saine alimentation);</li> <li>• Favoriser la participation conjointe des établissements primaires et des services de garde au <i>Défi Moi j'croque</i>;</li> <li>• Favoriser l'adhésion des CPE et des services de garde au programme Iso-Actif.</li> </ul>	2011-12	<b>1</b>
<b>10</b>	Sensibiliser les établissements scolaires à l'importance de se doter de politiques alimentaires locales inspirées de la politique-cadre en matière d'alimentation dans les établissements scolaires et soutenir les milieux.	R	<b>MELS DSP</b>	MAPAQ CS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les commissions scolaires (CS) à l'application de la politique-cadre dans toutes leurs écoles;</li> <li>• Offrir l'expertise-conseil en nutrition aux CS lors de l'élaboration de leur politique alimentaire et aussi dans les meilleures pratiques en matière de saine alimentation.</li> </ul>	2009-10	<b>2</b>
		R L	<b>MELS</b> MSSS	MAPAQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une tournée d'information sur la politique-cadre;</li> <li>• Réaliser le bilan de la mise en œuvre et diffuser un portrait de la situation;</li> <li>• Diffuser un outil en ligne permettant aux établissements scolaires de réaliser leur bilan;</li> <li>• Évaluer la mise en œuvre de la politique pour le Québec.</li> </ul>	Réalisé 2011	<b>3</b> <b>3</b> <b>2</b>

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en **gras** est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
	<b>Action 10 (suite)</b>	R L	MELS DSP	<b>QEF</b> CS Écoles CSSS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercer un travail d'influence sur le terrain;</li> <li>• Favoriser, en ce qui concerne la politique-cadre, la collaboration entre les regroupements de QEF et les responsables des établissements scolaires.</li> </ul>	Continu	<b>2</b>
<b>13</b>	Sensibiliser les établissements d'enseignement supérieur à l'importance de se doter de politiques alimentaires locales qui s'inspirent de la politique-cadre en matière d'alimentation dans les établissements scolaires et soutenir les milieux qui adoptent de telles politiques.	R	<b>DSP</b> MELS	MAPAQ Cegep de la GÎM CSSS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les directeurs d'établissements d'enseignement supérieur à l'importance de se doter d'une telle politique pour leurs établissements;</li> <li>• Offrir l'expertise-conseil aux directions pour l'élaboration d'une politique régionale et aux intervenants des CSSS qui soutiendront les différents milieux au niveau local.</li> </ul>	2011-12	<b>1</b>
		R L	DSP	<b>QEF</b> Cegep de la GÎM CSSS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercer un travail d'influence sur le terrain.</li> </ul>	Continu	<b>2</b>
<b>14</b>	Poursuivre le soutien (documentation, sessions de formation) aux réseaux scolaires pour la mise en place d'interventions globales et concertées (AÉS) favorables à une saine alimentation.	R	MELS <b>DSP</b>	CSSS CS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir l'expertise-conseil aux accompagnateurs AÉS et aux intervenants en nutrition pour l'application des recommandations d'experts (séances d'information, soutien professionnel);</li> <li>• Produire des outils utiles aux accompagnateurs de l'AÉS et aux autres intervenants;</li> <li>• Faire connaître les formations pertinentes.</li> </ul>	2011	<b>2</b>

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en gras est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
	Action 14 (suite)			RSÉQ-EQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir de la formation aux comités AÉS pour l'implantation des programmes du Sport étudiant;</li> <li>• Mettre en lien les établissements scolaires avec les organismes voués à la saine alimentation (Fondation des maladies du cœur, Producteurs de lait du Québec, Jeunes Pousses).</li> </ul>	2010-11	<b>2</b>
		R	MELS MSSS		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Diffuser</b> les documents <i>Analyse des interventions de promotion de la santé et de prévention en contexte scolaire québécois</i> : cohérence avec les meilleures pratiques selon l'approche <i>École en santé et Réussite éducative, santé, bien-être : agir efficacement en contexte scolaire - Synthèse de recommandations</i>;</li> <li>• <b>Accompagner</b> les milieux francophones et anglophones.</li> </ul>	Continu	<b>2</b>
				QEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser six plans d'action locaux;</li> <li>• Implanter le programme <i>Bien dans sa tête, bien dans sa peau</i> au scolaire;</li> <li>• Embaucher des agents Saines habitudes de vie;</li> <li>• Déployer localement le <i>Défi santé 5/30 Équilibre</i> sur une plus longue période que le défi actuel (Côte-de-Gaspé).</li> </ul>	Continu	<b>2</b>

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en **gras** est celui qui a soumis l'action.



Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
15	Sensibiliser les municipalités aux mesures qu'elles peuvent prendre afin de favoriser une saine alimentation au sein de la population.	R	<b>MAMROT</b>	MFA	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontrer les nouveaux conseils municipaux et aborder des sujets d'intérêts auprès des élus.</li> </ul>	2010-11	<b>1</b>
		R	CAMF QEF	<b>MFA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer un guide des bonnes pratiques en saine alimentation et en faire la promotion;</li> <li>Introduire les SHV dans le plan de formation offert par la FQM aux nouveaux élus;</li> <li>Sensibiliser les municipalités à l'importance d'inclure des SHV dans les PFM.</li> </ul>	2009 2010 Continu	<b>2</b>
		L	MAMROT MFA	<b>QEF</b> DSP CSSS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des plans d'action locaux (tournée de mobilisation auprès des décideurs et intervenants, impliquer les municipalités sur les comités de travail de chaque regroupement de partenaires locaux).</li> </ul>	Continu	<b>2</b>
16	En concertation avec les représentants du secteur de la restauration, proposer des actions visant une saine alimentation, par exemple des incitatifs (concours ou autres) pour une offre d'aliments sains en portions adéquates.	R	<b>MAPAQ</b>	DSP - GÎM Gaspésie Gourmande Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer au programme <i>Fruits et légumes en vedette</i> et à sa campagne de promotion en mars : <ul style="list-style-type: none"> <li>recruter les restaurants;</li> <li>dresser une liste de producteurs et de produits qui répondent aux critères nutritionnels du programme pour les restaurateurs;</li> <li>rencontrer les restaurateurs et les producteurs afin de les sensibiliser à l'offre d'une saine alimentation;</li> <li>mettre sur pied un concours afin de favoriser la participation du public.</li> </ul> </li> </ul>	Continu	<b>3</b>

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en **gras** est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
17	Soutenir les établissements de santé qui souhaitent implanter une politique alimentaire pour leur cafétéria.	R	DSP	MAPAQ CSSS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir l'expertise-conseil aux établissements de santé lors de l'élaboration de politiques alimentaires locales en se basant sur le <i>Cadre de référence à l'intention des établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour l'élaboration de politiques alimentaires adaptées</i>;</li> <li>Offrir l'expertise-conseil en nutrition aux intervenants qui soutiendront la mise en œuvre de la politique alimentaire à la cafétéria.</li> </ul>	2010-12	2
18	Soutenir les milieux de travail qui souhaitent implanter une politique alimentaire pour leur cafétéria.		DSP	MAPAQ Milieux de travail CSSS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir l'expertise-conseil aux responsables de l'entreprise lors de l'élaboration de la politique;</li> <li>Offrir l'expertise-conseil aux intervenants des CSSS qui soutiendront les milieux de travail lors de la mise en œuvre de la politique alimentaire.</li> </ul>	2011-12	1
<b>AXE 2 – Favoriser un mode de vie physiquement actif</b>							
22	Favoriser le transfert des connaissances en matière d'activité physique et de développement de la psychomotricité des enfants pour le personnel des services de garde éducatifs à l'enfance dans le cadre de leurs activités de perfectionnement.			MFA	<ul style="list-style-type: none"> <li>Répertorier et diffuser les outils existants dans les services de garde éducatifs en éducation.</li> </ul>	À venir	
		R L	MELS	QEF DSP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir, <b>en collaboration avec les partenaires régionaux</b>, les formations de perfectionnement et la nouvelle documentation existante à ce sujet;</li> <li>Prévoir de nombreuses activités dans les plans d'action locaux (jeux de ballon dans les CPE, etc.);</li> </ul>	Continu	2
					<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	Continu	2

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en **gras** est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
	<b>Action 22 (suite)</b>			<b>QEF</b> (suite)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir des formations d'intervenants en psychomotricité;</li> <li>• Transférer les connaissances sur le développement global de l'enfant lors des événements nationaux ou territoriaux de QEF.</li> </ul>	Continu	<b>2</b>
<b>24</b>	Faire connaître les ententes de concertation scolaire-municipal relatives au partage des plateaux sportifs, afin d'encourager une augmentation de ce type d'ententes.	R		<b>URLS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer le projet régional <i>Inter'Actions Jeunesse Gaspésie-Les Îles</i>;</li> <li>• Sensibiliser les milieux scolaires et municipaux à l'importance de telles ententes;</li> <li>• Supporter les milieux qui souhaitent réaliser ces ententes et les inciter à réaliser des échanges de service plutôt que des investissements financiers.</li> </ul>	2010-14	<b>2</b>
		L	MELS	<b>QEF</b> Écoles Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser six plans d'action locaux.</li> </ul>	Continu	<b>1</b>
<b>25</b>	Favoriser l'établissement de partenariats locaux qui contribuent à une augmentation de la participation des élèves à des activités physiques et sportives (redéploiement de programmes existants).	R L	<b>MELS</b>	MAMROT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer aux écoles d'établir ou de consolider des partenariats avec la communauté tel que recommandé par la politique-cadre;</li> </ul>	Continu	<b>3</b>
					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre le programme <i>Écoles en forme et en santé</i>;</li> </ul>	Continu	<b>3</b>
					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déployer le nouveau programme <i>Jeunes actifs au secondaire</i>;</li> </ul>	2010-12	<b>1</b>
					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborer avec QEF.</li> </ul>	Continu	<b>2</b>

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en **gras** est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
	<b>Action 25 (suite)</b>			<b>RSÉQ-EQ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'approche <i>Iso-Actif</i> (contact de l'école avec la communauté, visibilité, promotion des efforts faits en SHV);</li> <li>Déployer le <i>Calendrier des Saisons sportives au primaire</i> (programme DLTA);</li> <li>Présenter aux établissements scolaires un échéancier des rencontres sportives au primaire et au secondaire.</li> </ul>	Continu	<b>2</b>
						2010-11	<b>1</b>
						Continu	<b>3</b>
		R		<b>URLS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer le projet régional <i>Inter'Actions Jeunesse Gaspésie–Les Îles</i>;</li> <li>Soutenir professionnellement et financièrement, avec un critère d'évaluation ciblant la concertation, différents projets;</li> <li>Mettre à jour et diffuser le <i>Répertoire de programmes de soutien financier</i>;</li> <li>Supporter les milieux scolaires qui veulent harmoniser leurs disciplines dans le but de favoriser d'éventuels réseaux de compétition régionaux;</li> <li>Sensibiliser les milieux qui ne possèdent pas de ressources rémunérées en loisir à l'importance de l'animation de leur milieu et soutenir l'embauche de ressources professionnelles.</li> </ul>	2010-11	<b>2</b>
						Continu	<b>3</b>
						Continu	<b>2</b>
						Continu	<b>2</b>
						Continu	<b>2</b>

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en **gras** est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
	<b>Action 25 (suite)</b>	L	MELS	<b>QEF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser six plans d'action locaux;</li> <li>Effectuer des tournées de mobilisation auprès des intervenants et des décideurs.</li> </ul>	Continu	<b>2</b>
<b>26</b>	Encourager l'aménagement, l'animation et l'embellissement des cours d'école qui facilitent la pratique d'activité physique.	R	MELS (Loisir et Sport) <b>DSP</b>	Écoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer que les partenaires ciblés sont informés annuellement du concours <i>École active</i> par une diffusion dans toutes les écoles;</li> <li>Offrir une formation sur l'organisation et l'animation de la cour d'école aux responsables de la cour d'école.</li> </ul>	2010-12	<b>3</b> <b>2</b>
		L	<b>MELS</b> MSSS		<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre aux écoles d'utiliser une partie des sommes de la mesure <i>Embellissement des cours d'école</i> du MELS pour la planification de l'animation de la cour d'école;</li> <li>Faire la promotion de <i>Ma cour : un monde de plaisir!</i></li> </ul>	Continu 2010-11	<b>3</b> <b>2</b>
		R L	DSP	<b>QEF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer au déploiement du programme <i>Ma cour : un monde de plaisir!</i>;</li> </ul>	Continu	<b>1</b>
					<ul style="list-style-type: none"> <li>Informer les regroupements de partenaires des résultats du concours <i>École active et en santé</i> et des sommes accordées aux écoles de leur secteur;</li> <li>Financer des formations (ex. : DAFA) par des plans d'actions locaux.</li> </ul>	Continu Continu	<b>2</b> <b>2</b>

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en **gras** est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
	<b>Action 26 (suite)</b>	R		<b>URLS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assumer le leadership de la concertation régionale de l'offre de formation en loisir et en sport ;</li> <li>Inventorier et diffuser l'offre de formation régionale en loisir et sport;</li> <li>Coordonner, régionalement, le Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA).</li> </ul>	2010-11 2010-12 Continu	<b>2</b> <b>2</b> <b>3</b>
<b>27</b>	Poursuivre le soutien (documentation, sessions de formation aux réseaux scolaires) pour la mise en place d'interventions globales et concertées (AÉS) favorables à l'activité physique.	R	MELS (Éducation) <b>DSP</b>	CSSS CS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Former les accompagnateurs AÉS, les CS et les partenaires régionaux en fonction des meilleures pratiques inscrites dans la fiche « activité physique » de l'INSPQ;</li> <li>S'assurer que les outils fournis aux accompagnateurs AÉS s'inscrivent dans les recommandations liées aux meilleures pratiques et soient utiles aux accompagnateurs AÉS.</li> </ul>	2010-12	<b>2</b>
				<b>RSÉQ-EQ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Former des animateurs et entraîneurs (sport parascolaire);</li> <li>Organiser des carnivals sportifs au primaire (deux rencontres prévues);</li> <li>Favoriser la dotation d'équipement sportif par le biais d'activités de financement parascolaires;</li> <li>Offrir une formation aux professeurs d'éducation physique et à la santé pour le déploiement de modèles de développement sportif (programmes approuvés par MELS).</li> </ul>	2010-11 Continu Continu	<b>3</b> <b>3</b> <b>1</b>

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en **gras** est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
	<b>Action 27 (suite)</b>	R	<b>MELS</b> MSSS		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Diffuser</b> les documents <i>Analyse des interventions de promotion de la santé et de prévention en contexte scolaire québécois : cohérence avec les meilleures pratiques selon l'approche École en santé et Réussite éducative, santé, bien-être : agir efficacement en contexte scolaire - Synthèse de recommandations</i>;</li> <li>• <b>Accompagner</b> les milieux francophones et anglophones.</li> </ul>	Continu	<b>2</b>
		R		<b>URLS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser le <i>Plan de développement régional en loisir et en sport 2008-2011</i>;</li> </ul>	2008-11	<b>3</b>
					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser le nouveau <i>Plan de développement régional en loisir et en sport</i> et <i>Plan d'action en sport</i>;</li> </ul>	2010-11	<b>1</b>
					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventorier et diffuser l'offre de formation régionale en loisir et sport;</li> </ul>	2010-12	<b>2</b>
					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer le programme <i>Soutien à la formation en loisir et sport</i>.</li> </ul>	Continu	<b>3</b>
		R	MELS DSP	<b>QEF</b> CS Écoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'arrimage régional et local avec les intervenants AÉS;</li> <li>• Présenter aux partenaires de l'éducation les arrimages possibles entre les plans de réussite et les plans d'action locaux de QEF.</li> </ul>	Continu 2010-11	<b>2</b> <b>2</b>

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en **gras** est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
29	Élaborer un guide technique à l'intention des municipalités afin de les soutenir dans l'aménagement de trajets favorisant les déplacements actifs et sécuritaires vers l'école, en collaboration avec la commission scolaire et l'établissement d'enseignement.	R	MTQ	MELS DSP MAMROT QEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les municipalités ou les commissions scolaires désireuses de mettre en place de tels trajets.</li> </ul>	Continu	3
				QEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer au déploiement du programme <i>Mon école à pied, à vélo</i> (Vélo Québec) avec les RPL concernés.</li> </ul>	Continu	2
30	Soutenir les partenaires nationaux, fédérations et associations pour la mise en œuvre de programmes et de projets en activité sportive.			RSÉQ-EQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer aux différentes tables de travail et comités;</li> <li>Élaborer des outils et différents programmes;</li> <li>Rencontrer les directions des services éducatifs des CS pour l'implantation des modèles de développement sportif des élèves/étudiants à grande échelle;</li> <li>Présenter aux rencontres des ÉPS le programme <i>En forme avec Gym et Myg</i>.</li> </ul>	2010-11	2
		R		QEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>Orienter le déploiement de programmes et de projets en les adaptant aux réalités régionales.</li> </ul>	Continu	2

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en gras est celui qui a soumis l'action.



Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
31	En partenariat avec le milieu, améliorer l'accessibilité à des infrastructures de qualité pour la pratique d'activité physique et sportive.	R		URLS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer le projet régional <i>Inter'Actions Jeunesse Gaspésie-Les Îles</i>;</li> <li>Sensibiliser les milieux par rapport à l'existence de certains programmes de soutien;</li> <li>Soutenir techniquement et professionnellement l'aménagement de sentiers et autres.</li> </ul>	2010-14	2
		R		QEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser les plans d'action locaux.</li> </ul>	Continu	3
32	Offrir un programme d'aide aux déplacements actifs en milieu urbain.	R	MTQ		<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les organisations qui en font la demande.</li> </ul>	Continu	2
		R	CRÉ	MESS MSSS et MTQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>Planter un système de transport collectif régional.</li> </ul>	2010-11	3
33	Bonifier l'encadrement de la pratique sportive par une refonte du programme de formation des animateurs et des entraîneurs et une sensibilisation des parents à l'éthique sportive.			URLS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer le programme <i>Soutien à la formation en loisir et sport</i>;</li> </ul>	2010	2
					<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les différents intervenants liés au secteur sportif à l'importance de la formation;</li> </ul>	2010	2
					<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordonner, dans la région, les programmes PNCE et DAFA;</li> </ul>	Continu	3
					<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des représentations aux instances nationales en lien avec cette problématique;</li> </ul>	Continu	3
					<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser à la prévention des abus et de la violence dans les sports et les loisirs.</li> </ul>	Continu	2

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en gras est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
	<b>Action 33 (suite)</b>			<b>URLS</b> RSÉQ-EQ DSP QEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assumer le leadership de la concertation régionale de l'offre de formation en loisir et en sport.</li> </ul>	Continu	<b>3</b>
				<b>RSÉQ-EQ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer un canevas de lettre destinée aux parents expliquant le déploiement d'<i>Iso-Actif</i> et les programmes connexes mis à la disposition des écoles;</li> </ul>	Continu	<b>3</b>
					<ul style="list-style-type: none"> <li>Former les entraîneurs et ÉPS sur le modèle de développement des <i>Saisons sportives au primaire</i>;</li> </ul>	Continu	<b>2</b>
					<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordonner, planifier, organiser des sessions de formation d'entraîneurs sportifs à la demande des écoles;</li> </ul>	Continu	<b>2</b>
					<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer du matériel en commandite pour récompenser les élèves ayant fait preuve d'éthique sportive lors d'événements sportifs.</li> </ul>	2011-12	<b>1</b>
		R	MELS	<b>QEF</b> URLS RSÉQ-EQ Vis et Apprends DSP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribuer à développer un plan de formation régional;</li> <li>Offrir des formations DAFA et autres selon les besoins identifiés par les regroupements de partenaires de QEF.</li> </ul>	2011-12	<b>1</b>
					Continu	<b>2</b>	

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en **gras** est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
34	Soutenir les partenaires nationaux dans la promotion de la pratique d'activités sportives et de plein air aux trois niveaux : d'initiation, de participation et de compétition.	R		URLS QEF	• Transférer l'information aux différents contacts de l'URLS GÎM;	Continu	3
					• Soutenir le développement de la pratique du loisir et du sport pour la personne handicapée;	Continu	3
					• Coordonner les formations pour les entraîneurs (PNCE) et les arbitres (FMOQ);	Continu	3
• Inventorier et diffuser l'offre de formation régionale en loisir et sport;	2010-12				2		
					• Gérer le programme <i>Soutien à la formation en loisir et sport.</i>	Continu	3
				RSÉQ-EQ	• Prévoir des rencontres à l'automne pour le déploiement et la mise sur pied du modèle DLTA dans les écoles primaires de chaque MRC pour une offre sportive commune et la possibilité de participer à un carnaval régional.	2010-11	1
		R L	MELS	QEF DSP ARSEQ URLS	• Faire circuler la documentation à ce sujet dans les réseaux de partenaires locaux et régionaux.	Continu	2

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en **gras** est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
35	Sensibiliser les propriétaires de sites à l'importance de rendre leurs installations sécuritaires pour favoriser la pratique d'activité physique (sentiers de marche, éclairage, espaces verts, parcs, terrains de jeux).	R	MELS (Loisir et Sport) <b>DSP</b>	Écoles Sites privés Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les municipalités, les institutions scolaires et les propriétaires de sites privés quant à l'édition de nouveaux guides ou normes de sécurité.</li> </ul>	2010-2012	2
		R		<b>URLS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner régionalement les formations des animateurs et celles sur le fonctionnement des OBNL;</li> </ul>	Continu	3
					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les milieux municipaux et autres partenaires à l'importance de la prévention et du souci des responsabilités civiles;</li> </ul>	Continu	3
					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser l'inventaire géo-référencé des infrastructures régionales de loisir et de sport;</li> <li>• Gérer le projet régional <i>Inter'Actions Jeunesse Gaspésie–Les Îles</i>.</li> </ul>	Continu	3
37	Dans le cadre des prochaines orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire, intégrer des objectifs qui favorisent l'aménagement des espaces urbains pour encourager les déplacements actifs.	R	<b>MAMROT</b>	MRC QEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer activement au Forum des aménagistes;</li> <li>• Encourager des actions concertées.</li> </ul>	Continu	1
		R		<b>URLS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer le projet régional <i>Inter'Actions Jeunesse Gaspésie–Les Îles</i>;</li> <li>• Par l'équipe d'ingénieurs forestiers, soutenir professionnellement (planification, gestion et supervision) les projets d'aménagement.</li> </ul>	2010-14	2
						Continu	3

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en gras est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
39	Promouvoir le maintien, l'émergence ou une meilleure harmonisation des programmes visant la mise en place d'environnements sains et sécuritaires dans les milieux de vie des jeunes et des familles (école, communauté, entreprise).	R	<b>DSP</b>	MAMROT Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribuer à développer la stratégie nationale du concept <i>Municipalité active</i>;</li> <li>Assurer la coordination du déploiement du concept;</li> <li>Mobiliser les acteurs municipaux.</li> </ul>	2011-12	<b>1</b>
		R		<b>URLS</b> Commissions scolaires QEF Membres du comité de suivi du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffuser le <i>Répertoire des programmes de soutien</i>;</li> <li>Promouvoir la rationalisation des nombreux programmes;</li> <li>Assumer le leadership de la concertation régionale de l'offre de formation en loisir et en sport;</li> <li>Inventorier et diffuser l'offre de formation régionale en loisir et sport;</li> <li>Gérer le projet régional <i>Inter'Actions Jeunesse Gaspésie–Les Îles</i>;</li> <li>Sensibiliser les milieux qui ne possèdent pas de ressources rémunérées en loisir à l'importance de l'animation de leur milieu;</li> <li>Encadrer la ressource en animation pour l'Est de la MRC de La Haute-Gaspésie;</li> <li>Coordonner régionalement les formations des animateurs (DAFA);</li> </ul>	Continu Continu 2010-11 2010-12 2010-14 Continu 2009-12 Continu	<b>3</b> <b>3</b> <b>2</b> <b>2</b> <b>2</b> <b>3</b> <b>3</b> <b>3</b>

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en **gras** est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
	<b>Action 39 (suite)</b>			<b>URLS</b> (suite)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner le programme <i>Mon école à pied, à vélo</i>;</li> <li>• Diffuser le <i>Plan de développement régional en loisir et en sport</i>;</li> <li>• Réaliser les nouveaux plans de développement régional en loisir et en sport.</li> </ul>	2010-12	<b>2</b>
					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser le <i>Plan de développement régional en loisir et en sport</i>;</li> <li>• Réaliser les nouveaux plans de développement régional en loisir et en sport.</li> </ul>	2008-11	<b>3</b>
		R L	DSP	<b>QEF</b> CRÉ MRC MAMROT URLS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercer un travail d'influence auprès des partenaires régionaux et locaux;</li> <li>• Sensibiliser les partenaires régionaux et locaux aux milieux qui ne possèdent pas de ressources rémunérées en loisir et à l'importance de l'animation de leur milieu (sans animation, la pratique est absente ou faible et non-sécuritaire);</li> <li>• Participer au comité de suivi du projet régional <i>Inter'Actions Jeunesse Gaspésie-Les Îles</i>.</li> </ul>	Continu	<b>2</b>
<b>40</b>	Inciter les municipalités à se doter de politiques familiales afin de contribuer à la conciliation travail-famille-loisir.			<b>MESS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser le guide des nouveaux arrivants de chaque MRC préparé par Place aux Jeunes.</li> </ul>	2011	<b>1</b>
		R	<b>MAMROT</b>	MRC Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir financièrement certaines actions de la politique familiale au sein de la MRC et de la municipalité;</li> <li>• Vérifier auprès des municipalités l'état d'avancement de la politique familiale en partenariat avec le MFA.</li> </ul>	Continu	<b>1</b>

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en **gras** est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
	<b>Action 40 (suite)</b>	R	<b>MFA</b>	DCSO CAMF DR	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer une formation pour les formateurs du CAMF et aux CDC, incluant un volet CTF;</li> <li>Inciter les municipalités, lors de la formation du comité famille, d'inclure un volet CTF.</li> </ul>	2009  Continu	
		R L	MFA	<b>QEF</b> MRC Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exercer un travail d'influence;</li> <li>Élaborer six plans d'action locaux (supporter la mise en œuvre des politiques existantes);</li> <li>Soutenir la réalisation des futures politiques familiales.</li> </ul>	Continu	<b>2</b>
<b>41</b>	Poursuivre l'application de la politique sur le vélo et procéder à son évaluation.	R	<b>MTQ</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les municipalités et autres promoteurs qui veulent déposer des projets.</li> </ul>	Continu	<b>2</b>
<b>43</b>	En collaboration avec les municipalités, déterminer les moyens à mettre en œuvre pour inciter les citoyens à utiliser davantage les transports en commun.	R	<b>MAMROT</b>	CRÉ QEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les initiatives visant la mise en place du réseau de transport collectif en région.</li> </ul>	2009-10	<b>3</b>
<b>44</b>	Poursuivre la mise en commun des services de transport collectifs en milieu rural.	R	<b>MTQ</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les initiatives visant la mise en place de transport collectif en région.</li> </ul>	Continu	<b>2</b>

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en gras est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
	<b>Action 44 (suite)</b>	R		<b>URLS</b> QEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les responsables et les gestionnaires du projet de transport collectif à l'importance d'adapter les horaires de transport à l'offre d'activités de loisir et de sport, avec une sensibilité particulière pour les clientèles absentes.</li> </ul>	Continu	<b>2</b>
<b>45</b>	Encourager les milieux de travail à adopter une philosophie et des mesures qui favorisent un mode de vie physiquement actif (ex. : supports à vélo, douches, vestiaires, offre d'activités sur le lieu de travail, horaires flexibles, incitation à l'utilisation des escaliers, diffusion d'information sur les activités de la municipalité, etc.).	R	<b>DSP</b>	MELS (Loisir et Sport)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir une stratégie de diffusion du guide <i>Augmentez vos actifs</i>.</li> </ul>	2010	<b>1</b>
		R		<b>MESS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Souligner les efforts des entreprises et des ministères qui favorisent dans les milieux de travail, le bien-être physique de leurs employés, par exemple lors de galas des chambres de commerce.</li> </ul>	2010-12	<b>1</b>
<b>46</b>	Faire connaître le Programme-Employeur (transport alternatif du domicile vers le travail).	R	<b>MTQ</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les employeurs dans la mise en place d'initiatives.</li> </ul>	Continu	<b>2</b>

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en gras est celui qui a soumis l'action.



Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
47	Promouvoir des ententes entre les organismes communautaires et les milieux de travail visant à faciliter la participation des employés à des activités physiques et sportives.	R	<b>DSP</b>	MELS (Loisir et Sport)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Produire un recueil mettant en valeur les bons coups de la région (protocoles d'entente, initiatives, etc.).</li> </ul>	2011-12	<b>1</b>
<b>AXE 3 – Promouvoir des normes sociales favorables</b>							
48	Assurer la pérennité d'une campagne sociétale de promotion des saines habitudes de vie, dont la promotion des activités physiques, sportives et récréatives, ainsi qu'une saine alimentation. <b>À la DSP GÎM, la prévention de l'initiation au tabagisme, le soutien à l'abandon du tabagisme et la protection des non-fumeurs contre l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement sont également pris en compte.</b>	R	<b>DSP</b> MELS	MAPAQ MFA MESS MAMROT QEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordonner et assurer la visibilité des campagnes de communication nationales au palier régional;</li> <li>Développer le volet régional des campagnes nationales en collaboration avec les partenaires concernés, lorsque pertinent.</li> </ul>	2010-12	<b>3</b>
		R	MSSS <b>MELS</b>	MAPAQ MFA MAMROT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire la promotion des éléments du plan de communication du PAG qui a été élaboré en collaboration avec le MSSS et d'autres ministères et qui inclut une campagne sociétale de promotion des saines habitudes de vie;</li> </ul>	Continu	<b>2</b>
		R		<b>URLS</b> QEF Kino-Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaborer avec QEF, <i>École active</i>, <i>Mon école à pied</i>, <i>à vélo</i> et autres programmes visant l'adoption de saines habitudes de vie.</li> </ul>	Continu	<b>3</b>

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en gras est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
	<b>Action 48 (suite)</b>			<b>RSÉQ-EQ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribuer à l'augmentation de la participation des écoles et services de garde au <i>Défi moi j'croque</i> et à <i>Pelure de banane</i> (écoles sec.);</li> <li>Rechercher des partenariats avec les organismes communautaires et les fondations voués aux SHV pour augmenter l'offre de programmes pertinents et utiles aux intervenants en saine alimentation et mode de vie actif (voir exemples ci-haut);</li> <li>Assurer la coordination, l'organisation, et offrir un support logistique aux écoles qui participent aux carnivals sportifs;</li> <li>Promouvoir le plan d'action <i>Iso-Actif</i> qui comprend une liste de critères à respecter pour rendre l'établissement conforme à la Loi sur le tabac.</li> </ul>	Continu	<b>2</b>
		R	MSSS MELS	MAPAQ MFA <b>MESS</b> MAMROT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaborer au <i>Plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté</i>.</li> </ul>	2010-12	<b>2</b>
<b>49</b>	Assurer, auprès de la population, la diffusion d'une information juste et à jour sur l'alimentation, l'activité physique, <b>et en GÎM, sur le tabagisme.</b>	R	<b>DSP</b> MELS		<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre connaissance de l'information scientifique en matière de saines habitudes de vie provenant du MELS, du MSSS, de l'INSPQ, etc., et la partager avec tous les partenaires. Diffuser les avis scientifiques de Kino-Québec;</li> <li>Promouvoir les centres d'abandon du tabagisme de la GÎM, la ligne sans frais d'aide à la cessation et les sites Internet d'aide à l'arrêt tabagique.</li> </ul>	Continu	<b>2</b>

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en gras est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
					<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir l'implantation des différents volets de la Loi sur le tabac.</li> </ul>		
	<b>Action 49 (suite)</b>	R L	MSSS <b>MELS</b>	MAPAQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffuser les fiches d'information continue précisant les orientations de la politique-cadre;</li> </ul>	Continu	<b>2</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer des outils d'information pour les parents, élèves, personnel des écoles sur la saine alimentation et l'activité physique.</li> </ul>					2010-11	<b>1</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir un lien entre le plan de communication du PAG et les travaux de Kino-Québec et de QEF;</li> <li>Déployer l'AÉS.</li> </ul>					Continu	<b>2</b>	
		R L	DSP	<b>QEF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer une stratégie de diffusion de l'information (ex. : campagnes nationales du MSSS, etc.);</li> <li>Diffuser des données pertinentes à l'atteinte des objectifs des regroupements locaux de partenaires de QEF.</li> </ul>	Continu	<b>1</b>
<b>50</b>	Sensibiliser la population afin qu'elle puisse exercer un jugement critique à l'égard des produits, services et moyens amaigrissants (PSMA).	R	<b>DSP</b>	Regroupements ou organismes touchant les clientèles à risque	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la visibilité des campagnes entourant la Journée internationale sans diète par la distribution d'affiches, de dépliants, etc.;</li> <li>Cibler les regroupements ou organismes touchant les clientèles à risque et offrir des conférences et ateliers sur le sujet.</li> </ul>	2010-12	<b>1</b>

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en **gras** est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
51	Sensibiliser les médias, écrits et électroniques, afin qu'ils traitent davantage de pratique d'activité physique et de saine alimentation, et qu'ils présentent une variété de schémas corporels.	R L	MELS	QEF DSP CRÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exercer un travail d'influence auprès des médias;</li> <li>Soutenir les actions de communication (chroniques, etc.) des regroupements de partenaires locaux de QEF;</li> <li>Déployer en région la campagne nationale de promotion de QEF.</li> </ul>	Continu	2 2 2
		R		URLS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser différents médias afin qu'ils traitent de l'actualité sportive et du bénévolat qui y est rattaché.</li> </ul>	2010	1
54	Mettre sur pied des programmes d'éducation grand public à la préparation des aliments afin de rétablir une culture culinaire qui s'appuie sur l'utilisation des produits locaux.	R	MAPAQ	Laboratoire rural Produire la santé ensemble Gaspésie Gourmande Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine  QEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les activités de dégustation et de préparation des aliments dans le but de faire connaître une plus grande variété de produits d'ici par le biais des campagnes d'achat local et de <i>Mettez le Québec dans votre assiette.</i></li> </ul>	Continu	3
56	Mettre en valeur les bons coups, les bonnes pratiques en matière de promotion des saines habitudes de vie, d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif.	R	(Tous) DSP	Tous	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire l'inventaire pour la région des bons coups et des bonnes pratiques;</li> <li>Assurer la diffusion d'outils, bottins ou autres mettant en valeur les bons coups en lien avec nos différentes interventions;</li> <li>Inscrire ces bons coups sur le site Internet de l'Agence;</li> </ul>	2010-12	1

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en gras est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
	<b>Action 56 (suite)</b>				<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer et lancer un prix d'excellence pour les organisations particulièrement impliquées dans la promotion des saines habitudes de vie.</li> </ul>		
		R L	(Tous) <b>MELS</b>	Tous	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir un lien entre le plan de communication du PAG et les travaux de Kino-Québec et de QEF;</li> <li>Déployer l'AÉS.</li> </ul>	Continu	<b>2</b>
		R	(Tous) <b>MAMROT</b>	MAPAQ PSE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier des actions sur le territoire gaspésien pour diffuser le projet de PSE en collaboration avec le monde municipal et Produire la santé ensemble (Laboratoire rural dans le cadre de la <i>Politique nationale de la ruralité 2007-2014</i>).</li> </ul>	Continu	<b>2</b>
		R	(Tous) <b>MFA</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Recenser les bons coups auprès des services de garde et des OCF;</li> <li>Soutenir l'élaboration de plans d'action régionaux avec tous les partenaires engagés dans le PAG.</li> </ul>	2010 2012	<b>2</b>
		R	(Tous)	<b>URLS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Valoriser les bons coups dans le bulletin de liaison <i>Le Creuset</i> et l'événement régional <i>Prix ExcÉlan</i> loisir et sport.</li> </ul>	Continu	<b>3</b>

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en **gras** est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
	<b>Action 56 (suite)</b>	R L	(Tous)	<b>QEF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser les communiqués de presse des regroupements de partenaires des différentes MRC pour dresser le bilan des actions réalisées dans les plans locaux en cours d'année;</li> <li>• Utiliser les médias sociaux lorsque requis dans les plans de communication locaux (Facebook, etc.);</li> <li>• Diffuser les bons coups locaux et régionaux en SHV à l'échelle régionale et nationale;</li> <li>• Présenter le bilan de QEF aux directeurs généraux des différents réseaux régionaux et locaux.</li> </ul>	Continu Continu Continu Continu	<b>2</b>
<b>57</b>	Élaborer une norme consensuelle pour les entreprises qui désirent améliorer la santé de leurs employés, et qui soutiendra la mise en place d'actions visant la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie.	R	<b>DSP</b>	GP <sup>2</sup> S BNQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborer et soutenir la mise en œuvre de la norme Entreprise en santé;</li> <li>• Informer les CSSS de cette norme et faire connaître les entreprises qui y participent.</li> </ul>	2010-12	<b>1</b>

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en **gras** est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
<b>AXE 4 – Améliorer les services aux personnes aux prises avec un problème de poids</b>							
58	Instaurer un système d'orientation et de soutien pour les personnes aux prises avec un problème de poids.	R	DSP		<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire valoir les besoins en ressources humaines dans les CSSS pour ce qui est des nutritionnistes et des kinésiologues, lors des travaux de répartition de l'enveloppe régionale de développement.</li> </ul>	2011-12	1
					<p><b>Lorsque ressources :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer une formation traitant de la référence, des meilleures pratiques, des stades de prise de décision, etc., pour les intervenants de 1<sup>re</sup> ligne et ainsi assurer l'orientation et le soutien pour les personnes aux prises avec un problème de poids.</li> </ul>		
59	Assurer la mise en œuvre du programme <i>Choisir de maigrir?</i> dans le réseau des centres de santé et de services sociaux.	R	DSP	CSSS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire mieux connaître ce type de programme aux CSSS et les soutenir dans les démarches visant son implantation;</li> <li>Rechercher du financement pour permettre l'implantation de ce type de programme dans tous les CSSS de la région;</li> <li>Assurer le suivi auprès des CSSS qui bénéficieront de la formation pour implanter le programme <i>Choisir de maigrir?</i> (soutien à l'implantation, à l'évaluation du programme, etc.).</li> </ul>	2009-12	2
60	Favoriser auprès des intervenants des milieux de la santé, scolaires et sportifs, le transfert de connaissances sur les problèmes liés au poids.	R	DSP	CSSS Ordres professionnels visés par la problématique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparer ou faire connaître les formations disponibles sur les problèmes liés au poids aux différents milieux ciblés;</li> <li>Offrir l'expertise-conseil aux intervenants des CSSS appelés à travailler auprès de clientèles aux prises avec des problèmes de poids.</li> </ul>	2010-12	1

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en gras est celui qui a soumis l'action.

Numéro de l'action	Action du PAG	Niveau de l'action (R ou L) <sup>1</sup>	Dir. régionales responsables	Collaborateurs	Activités à réaliser pour mettre en œuvre l'action du PAG (seul ou conjointement)	Année prévue d'implantation	État d'avancement des actions (1, 2 ou 3) <sup>2</sup>
65	Recenser tous les programmes, centres, entreprises ou services qui traitent de la maîtrise du poids avec un octroi de permis en fonction de la conformité à un ensemble de lignes directrices.	R	DSP		<ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer un recensement pour la région de tous les programmes, centres ou entreprises de ce type;</li> <li>Analyser la conformité de chacun d'entre eux avec les lignes directrices relatives aux saines pratiques de gestion de poids;</li> <li>Informier ou sensibiliser les centres (entreprises ou services qui traitent de la maîtrise du poids) non conformes des critères de saines pratiques et des dangers potentiels associés à leurs pratiques.</li> </ul>	Éventuellement	
<b>AXE 5 – Favoriser la recherche et le transfert de connaissances</b>							
75	Assurer le transfert des connaissances issues de la recherche aux divers intervenants de tous les ministères et partenaires visés par la problématique.	R	MSSS MELS	INSPQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement de l'AÉS.</li> </ul>	Continu	2

<sup>1</sup> Niveau de responsabilité de l'action : R = régional L = local

<sup>2</sup> Degré de planification et d'implantation : 1) Action planifiée, mais non implantée 2) Action en voie d'implantation 3) Implantation de l'action terminée

<sup>3</sup> Le partenaire inscrit en gras est celui qui a soumis l'action.



# Annexe 1

## LE PARTENARIAT : MIEUX SE CONNAÎTRE POUR MIEUX COLLABORER

La section suivante donne un aperçu de l'organisation régionale de chacun des partenaires du comité régional de concertation. Les renseignements sont fournis par les membres des ministères et organismes partenaires au comité régional.

### MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT)

#### **Mission**

Le MAMROT appuie l'administration et le développement des municipalités, des régions et de la métropole en favorisant une approche durable et intégrée pour le bénéfice des citoyens.

#### **Vision**

Être la référence en matière de politiques et de stratégies municipales et régionales axées sur la responsabilité et l'autonomie de ses partenaires.

La vision tend à confirmer la place essentielle ainsi que le rôle prépondérant que le MAMROT occupe en matière de politiques et de stratégies en vue d'assurer une plus grande autonomie et une plus grande responsabilisation de ses partenaires.

#### **Domaines d'intervention**

Le MAMROT agit en partenariat et en concertation avec les acteurs des milieux municipal, régional et rural et joue un rôle d'accompagnateur auprès de sa clientèle.

En plus des responsabilités régulières, la direction régionale s'est vue confiée, en 2010, par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, la responsabilité de la gestion administrative du Fonds d'aide au développement des territoires (FADT), ainsi que du Fonds d'intervention stratégique régionale (FISR) pour soutenir des initiatives en vue de diversifier et renforcer son économie.

#### **Organisation territoriale**

La direction régionale est située à Chandler et dispose d'un bureau aux Îles-de-la-Madeleine. Pour soutenir l'ensemble de ses mandats et activités, la direction régionale compte neuf employés.

La région administrative compte sur son territoire 43 municipalités et deux réserves autochtones.

### **Mission**

Influencer et soutenir l'essor de l'industrie bioalimentaire québécoise dans une perspective de développement durable.

### **Organisation territoriale et domaines d'intervention**

Trois directions : Îles-de-la-Madeleine (secteur des Pêcheries), Gaspésie (secteur des Pêcheries) et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (secteur Agriculture).

#### **Direction régionale des Îles-de-la-Madeleine**

- Relève de la Direction générale des Pêches et de l'Aquaculture;
- Bureaux localisés à Cap-aux-Meules, aux Îles-de-la-Madeleine;
- Présence des employés des secteurs agricole, des pêcheries et de l'alimentation;
- Centre maricole des Îles-de-la-Madeleine sous la Direction de l'innovation et des technologies.

#### **Direction régionale de la Gaspésie**

- Relève de la Direction générale des Pêches et de l'Aquaculture;
- Bureaux localisés au 96, montée de Sandy Beach, à Gaspé;
- Centre aquacole marin de Grande-Rivière sous la Direction de l'innovation et des technologies;
- Présence des employés des secteurs des pêcheries et de l'alimentation.

#### **Direction régionale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**

- Relève de la Direction générale du développement régional et du développement durable;
- Sa mission est d'influencer et de soutenir l'essor de l'industrie agroalimentaire des régions du Québec, et ce, dans une perspective de développement durable;
- Bureau régional situé au 34, boul. Perron Ouest, à Caplan;
- Centres de services situés à Cap-aux-Meules et à Grande-Rivière;
- Effectif de treize personnes dont deux à Cap-aux-Meules, une à Grande-Rivière et dix à Caplan;
- Les priorités sont de conseiller et d'accompagner les entreprises et les acteurs du milieu en ce qui concerne :
  - Le développement économique du secteur agroalimentaire;
  - La gestion durable des ressources;
  - Le développement régional;
  - La mise en valeur du territoire et des activités agricoles.

### **Direction générale de l'alimentation**

- Le territoire de la Direction générale de l'alimentation couvre le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- Bureau régional à Rimouski;
- Inspecteurs en alimentation localisés dans les centres de services du territoire.

## **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS)**

### **Mission**

En vertu de sa loi constitutive, le MELS est investi de la responsabilité d'élaborer et de proposer au gouvernement des politiques relatives aux domaines de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire, de l'enseignement collégial ainsi que de l'enseignement et de la recherche universitaire, à l'exception d'un enseignement relevant d'un autre ministère, ainsi que dans les domaines du loisir et du sport.

### **Domaines d'intervention**

Le MELS est responsable, notamment :

- De promouvoir l'éducation, le loisir et le sport;
- De contribuer, par la promotion, le développement et le soutien de ces domaines, à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel ainsi que du niveau de la pratique récréative et sportive de la population québécoise et des personnes qui la composent;
- De favoriser l'accès aux formes les plus élevées du savoir et de la culture à toute personne qui en a la volonté et l'aptitude;
- De contribuer à l'harmonisation des orientations et des activités avec l'ensemble des politiques gouvernementales et avec les besoins économiques, sociaux et culturels.

### **Organisation territoriale**

La Direction générale des régions, qui regroupe onze directions régionales, a le mandat d'assurer la présence du MELS en région, d'une part, en soutenant les organismes, particulièrement les commissions scolaires, dans la mise en œuvre stratégique et harmonieuse des orientations, des politiques et des programmes du MELS et, d'autre part, en offrant des services aux citoyens.

Les mandats qui sont réalisés dans chacune des onze directions régionales du MELS concernent les trois volets suivants :

- La concertation régionale;
- Les services conseils;
- La communication et l'information sur les politiques existantes.

## **Ressources humaines**

Pour les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, on compte au total neuf personnes à la direction régionale, soit : un directeur, six professionnels et deux secrétaires, pour couvrir un territoire sur lequel on trouve huit commissions scolaires, cinq cégeps et une université. La Direction régionale du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est située à Rimouski.

## **MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (MESS)**

### **Mission**

Le MESS contribue au développement social et à la prospérité économique du Québec en favorisant le plein épanouissement des personnes : la promotion de l'emploi, le développement de la main-d'œuvre et l'amélioration du fonctionnement du marché du travail; le soutien financier aux personnes démunies et aux familles, ainsi que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

### **Domaines d'intervention**

- Agit avec des partenaires nationaux, régionaux et locaux, dont la Commission des partenaires du marché du travail et les conseils régionaux des partenaires du marché du travail, les comités sectoriels de main-d'œuvre et les collectivités locales;
- Travaille en étroite collaboration avec de nombreux organismes communautaires à l'œuvre dans les secteurs de l'emploi, de la lutte contre la pauvreté ainsi que dans le domaine de la défense collective des droits;
- Coordonne son action avec celle d'un ensemble de ministères et d'organismes à vocation sociale et économique.

Il a également la responsabilité :

- Du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales et de la gestion du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome;
- De l'administration du Régime québécois d'assurance parentale;
- Des services offerts aux groupes de clientèle suivants :
  - l'ensemble des personnes constituant la main-d'œuvre en emploi et sans emploi;
  - l'ensemble des personnes et des familles dont les ressources sont insuffisantes pour subvenir à leurs besoins;
  - les entreprises;
  - les nouveaux parents;
  - les organismes communautaires.

## MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (MFA)

### **Mission**

Favoriser le mieux-être et l'épanouissement des familles et le développement des enfants.

### **Domaines d'intervention**

- Les services de garde et les centres de la petite enfance (CPE) (réglementation, émission de permis, encadrement, formation, évaluation des besoins);
- La conciliation travail-famille (soutien aux organismes famille et aux haltes-garderies);
- Les aînés et les politiques familiales municipales.

### **Organisation territoriale**

Regroupe six régions (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Saguenay–Lac-St-Jean, Côte-Nord, Bas-St-Laurent et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine)

### **Ressources humaines**

Vingt-cinq personnes, dont une équipe d'architectes.

## MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS), AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE

### **Mission**

La protection de la santé de la population et la mise en place de conditions favorables au maintien et à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être de la population en général.

### **Domaines d'intervention**

- Surveillance continue de l'état de santé de la population;
- Promotion de la santé et du bien-être;
- Prévention des maladies, des problèmes psychosociaux et des traumatismes;
- Protection de la santé.

### **Organisation territoriale**

La Direction de santé publique est une direction de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine dont les bureaux sont situés à Gaspé. Le territoire desservi est celui de la Gaspésie (région administrative) et des Îles-de-la-Madeleine.

### **Ressources humaines**

Les quatre fonctions de santé publique sont assumées par des professionnels, des médecins-conseils et une dentiste-conseil.

## MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ)

### **Mission**

Assurer, sur tout le territoire, la mobilité durable des personnes et des marchandises par des systèmes de transport efficaces et sécuritaires qui contribuent au développement du Québec.

### **Vision**

Être une organisation responsable et innovante dont l'expertise est au service de la population.

### **Domaines d'intervention**

- Travaux de développement, d'amélioration et de conservation des chaussées;
- Travaux d'amélioration et de conservation des structures;
- Exploitation du réseau (entretien hivernal, entretien d'été, gestion des corridors routiers, marquages, etc.);
- Transports ferroviaire et aérien;
- Transport des personnes (collectif, adapté, actif, VHR, etc.).

### **Organisation territoriale**

- Territoire du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- Bureau de la Direction territoriale situé à Rimouski;
- Huit centres de services sur le territoire et dix sous-centres.

### **Organisation territoriale**

Les territoires desservis sont le Bas-St-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

## CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLU(E)S GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (CRÉ GÎM)

### **Mission**

La CRÉ GÎM a été créée par la Loi 34 adoptée le 17 décembre 2003. La CRÉ devient, pour le territoire qu'elle représente, l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional.

C'est une instance de concertation et de planification composée à la base d'élus municipaux qui s'adjoignent de représentants des divers secteurs socioéconomiques.

### **Domaines d'intervention**

- Favoriser la concertation des partenaires dans la région et donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement pour la région en tenant compte en priorité de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique;

- Conclure des ententes spécifiques pour la mise en œuvre du plan quinquennal de développement;
- Évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement.

## QUÉBEC EN FORME GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (QEF)

### **Mission**

Vise le développement de saines habitudes de vie chez les enfants de 0 à 17 ans et leur famille, de même que la saine alimentation qui s'est ajoutée en 2007.

### **Domaines d'intervention**

Le rôle des agentes consiste à soutenir les milieux dans la mise en œuvre de leur projet et à faire les liens entre les regroupements et les autres partenaires concernés.

### **Organisation territoriale**

Le Québec se divise en trois territoires, dont celui de l'Est du Québec qui comprend six régions : Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Saguenay-Lac-St-Jean, Côte-Nord, Bas-St-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

### **Ressources humaines**

Les équipes des régions de l'Est sont encadrées par une équipe de trois personnes : une directrice de territoire, une nutritionniste et un conseiller en activité physique.

## RÉSEAU SPORT ÉTUDIANT DU QUÉBEC (RSÉQ-EQ)

### **Mission**

Favoriser le développement et la promotion concertée du sport et de l'activité physique au primaire, secondaire et collégial comme outil privilégié pour favoriser l'éducation et la santé des jeunes dans la région de l'Est du Québec.

### **Domaine d'intervention**

- Développer une approche du sport en activité physique et sportive en milieu d'éducation pour chacun des ordres d'enseignement, développer des programmes et offrir des services en conséquence;
- Représenter ses membres aux tables régionales ou provinciales constituées dans le domaine de l'activité physique et du sport en concertation avec les autres organismes du milieu d'éducation;
- Promouvoir la pratique régulière et sécuritaire de l'activité physique et sportive en milieu d'éducation;

- Développer et soutenir des réseaux de compétition régionale en concertation avec les autres partenaires régionaux;
- Offrir des stages de formation et de perfectionnement;
- Participer à la programmation développée par le RSÉQ-EQ;
- Déléguer des officiers auprès des instances provinciales du RSÉQ-EQ;
- Encourager l'excellence dans l'enseignement, l'animation et l'administration des programmes d'activité physique et sportive en milieu d'éducation;
- Coopérer dans le respect des valeurs éducatives avec les organismes intéressés au développement de l'activité physique et sportive;
- Promouvoir la santé et le mieux-être par la pratique de l'activité physique et sportive en milieu d'éducation;
- Assumer l'encadrement nécessaire à la réalisation des manifestations, en activités physiques et sportives de niveau régional et de niveau provincial, organisées par et pour le milieu d'éducation.

## **L'UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE (URLS GÎM)**

### **Mission**

Mandataire du gouvernement du Québec pour le développement du loisir et du sport, l'URLS GÎM est l'organisme de concertation de ce domaine pour la région.

### **Domaines d'intervention**

De la représentation à la gestion du budget régional, en passant par l'offre de service conseils et administratifs (assistance technique et professionnelle, information, documentation, etc.).

Que ce soit par ses programmes de soutien financier, sa coordination d'événements, ses formations offertes aux acteurs du loisir et du sport ou son implication poussée en récréotourisme, l'URLS GÎM demeure un leader de la concertation pour tous les acteurs du loisir et du sport.

Animée par une équipe de professionnels, l'URLS GÎM agit comme catalyseur de son secteur.



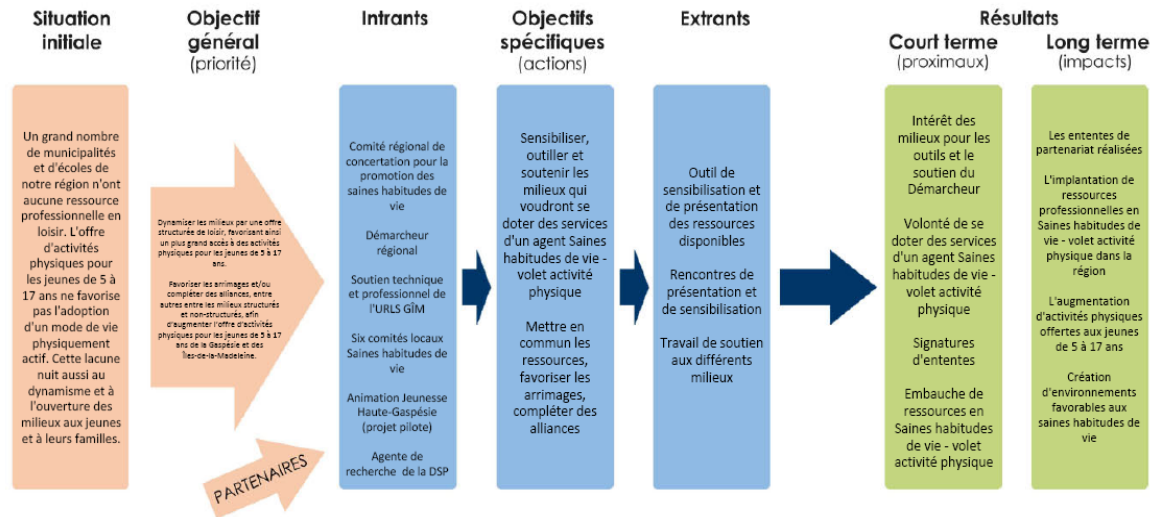
# ANNEXE 2

La présente section donne un aperçu du projet régional *Inter'Actions Jeunesse Gaspésie-Les Îles*.



Inter'Actions Jeunesse Gaspésie-Les Îles

## LE MODÈLE LOGIQUE (plan stratégique)



© Fonds saines habitudes de vie (2010), adapté de Genrais (2008)



# Annexe 3

## OUTILS ET RESSOURCES

---

### Ministères / directions régionales

#### Information et programmes d'aide disponibles

- [mapaq.gouv.qc.ca/gaspesieilesdelamadeleine](http://mapaq.gouv.qc.ca/gaspesieilesdelamadeleine)
- [mamrot.gouv.qc.ca](http://mamrot.gouv.qc.ca)
- [mels.gouv.qc.ca/sections/virageSante/](http://mels.gouv.qc.ca/sections/virageSante/)
- [mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/ministere/ministere/programmes\\_aide/modes\\_tran\\_spt\\_altern](http://mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/ministere/ministere/programmes_aide/modes_tran_spt_altern)
- [agenceasssgim.ca](http://agenceasssgim.ca)
- [jarrete.qc.ca](http://jarrete.qc.ca)
- [gangallumee.ca](http://gangallumee.ca)
- [jpof.qc.ca](http://jpof.qc.ca)
- [saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca](http://saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca)

#### Programmes / projets régionaux

- [produirelasanteensemble.com](http://produirelasanteensemble.com) (Laboratoire rural *Produire la santé ensemble*)
- [gaspesiegourmande.com](http://gaspesiegourmande.com) (*Gaspésie Gourmande*)
- [lebongoutfraisdesiles.com](http://lebongoutfraisdesiles.com) (*Le bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine*)
- Calendrier des campagnes sociétales coordonnées par la DSP

#### Programmes / projets provinciaux

- [publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2009/09-289-02.pdf](http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2009/09-289-02.pdf) (*Cadre de référence à l'intention des établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour l'élaboration de politiques alimentaires adaptées*)
- [mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/Librairie/bpm/guide\\_sec\\_trajets\\_scol.pdf](http://mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/Librairie/bpm/guide_sec_trajets_scol.pdf) (*Redécouvrir le chemin de l'école*)
- [assiette.qc.ca](http://assiette.qc.ca) (*Mettez le Québec dans votre assiette*)
- Guide d'application du volet alimentation de la *Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, Pour un virage santé à l'école* (produit par le MSSS pour les professionnels de la santé œuvrant en milieu scolaire. Pourrait aussi être utile aux commissions scolaires, aux écoles et aux prestataires de services alimentaires en milieux scolaires)

- Plusieurs outils, documents, guides, formations, etc., sont développés par l'équipe nationale de l'AÉS (INSPQ, MSSS, MELS), les responsables régionales ou les accompagnateurs locaux
- Le site de Vélo Québec [velo.qc.ca/fr/publicationstechniques](http://velo.qc.ca/fr/publicationstechniques)
- Norme santé (GP<sup>2</sup>S)
- *Entreprise en santé* sur le site Internet du BNQ [bnq.qc.ca](http://bnq.qc.ca)

## Équilibre

### [equilibre.ca](http://equilibre.ca)

- Trousse *Bien dans sa tête, bien dans sa peau* [equilibre.ca/content.asp?node=47](http://equilibre.ca/content.asp?node=47)
- *Choisir de maigrir?* [equilibre.ca/content.asp?node=46](http://equilibre.ca/content.asp?node=46)
- Journée internationale sans diète [equilibre.ca/content.asp?node=7](http://equilibre.ca/content.asp?node=7)

## Kino-Québec

### [kino-quebec.qc.ca](http://kino-quebec.qc.ca)

- Guide pour l'aménagement, l'organisation et l'animation de la cour d'école *Ma cour : un monde de plaisir!*
- Guide d'animation et d'aménagement *Mieux vivre ensemble dans la cour d'école*
- *Municipalité active* [kino-quebec.qc.ca/municipaliteActive.asp](http://kino-quebec.qc.ca/municipaliteActive.asp)
- Guide *Augmentez vos actifs*

## Québec en forme

### [quebecenforme.org](http://quebecenforme.org)

- Les plans d'action des six regroupements locaux de partenaires
- Bilan des actions mises en place par les regroupements locaux de partenaires
- Outils d'embauche d'agents Saines habitudes de vie

## Réseau du Sport Étudiant du Québec

### [rseq.ca](http://rseq.ca)

- *Iso-Actif* [sportetudiant.com/fre/isoActif/index.cfm](http://sportetudiant.com/fre/isoActif/index.cfm)
- Calendrier des *Saisons sportives au primaire* (modèle DLTA - Développement à long terme de l'athlète)
- Calendrier de formation
- Formation *Iso-Actif* aux intervenants AÉS
- Échéancier des programmes en saine alimentation et carnivals sportifs au primaire
- Programmation d'activités sportives au secondaire
- Mois de l'éducation physique et du sport étudiant (MÉPSÉ)

- Calendrier des carnivals sportifs au primaire
- *Chaque jour, Moi j'croque 5 fruits et légumes*
- *En Forme avec Gym et Myg*
- Formation des éducateurs physiques
- *Défi Moi j'croque* (primaire)
- *Pelure de banane* (secondaire)
- *Passeport Santé*
- Formations
- De Facto [sportetudiant.com/fre/DeFacto/](http://sportetudiant.com/fre/DeFacto/)

### **Unité régionale loisir et sport (URLS)**

#### **[urlsgim.com](http://urlsgim.com)**

- Répertoire des programmes de soutien en loisir et en sport
- Document de présentation du projet d'embauche d'animateurs dans les milieux ruraux
- Outils de recherche de financement et d'encadrement de la ressource
- Guide du formateur et de l'animateur DAFA (disponible en suivant la formation)
- Brochure destinée aux animateurs de camp de jour et de camp de vacances *Pour des relations harmonieuses au camp*
- *Guide Encadrement sécuritaire des groupes d'enfants en milieu aquatique*
- *Guide Pratique de sécurité pour les sorties des camps de jour*
- Plan de développement régional en loisir et en sport 2008-2011
- Exemples de protocoles d'entente
- Portfolio récréotouristique
- Document de présentation des formations coordonnées par l'URLS GÎM : Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA), fonctionnement des organismes à but non lucratif, Programme national de certification des entraîneurs (PNCE), Formation multisports des officiels du Québec (FMOQ)
- Guide d'implantation - *Politique de prévention et d'intervention en matière de violence et d'agression sexuelle Pour pratiquer des activités sportives et de loisir en toute sécurité*
- Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle
- *Guide Harcèlement et abus, ça existe – Soyez attentifs* (pour l'intervenant, le parent et le jeune)
- Le bulletin de liaison *Le Creuset*
- Guide d'implantation des activités sportives et de loisir dans les résidences pour personnes âgées
- Plan d'action *Mission loisir pour les personnes handicapées*
- L'inventaire géo-référencé disponible sur demande

**Agence de la santé et  
des services sociaux  
de la Gaspésie-  
Îles-de-la-Madeleine**

**Québec**



Direction de santé publique